

# PETITE GAZETTE

de Dammartin et ses Environs

Claye, Mitry, Saint-Souplets, Monthyon, Mesnil-Amelot, Plailly, Ermenonville, etc.

Les abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois.

Ils sont payables d'avance et sont continués d'office sauf avis contraire.

Seine-et-Marne Départements limitrophes	<b>BUREAUX &amp; RÉDACTION</b> Imprimerie-Librairie E LEMARIE A DAMMARTIN-EN GOËLE (S.-&-M)	Paris et les autres départements
UN AN..... 3 fr.	ANNONCES, la ligne..... 0 fr 20	UN AN..... 3 fr. 50

## ÉCHOS DE LA SEMAINE

18 Avril. — Arrêt du Conseil d'État annulant l'élection de MM. Voinot, Lionne, Max Régis et des autres candidats de leur liste, aux élections municipales d'Alger.

— Le lieutenant-colonel Marchand, de retour de Chine, est arrivé à Paris.

19 Avril. — Le Président de la République reçoit en audience solennelle les envoyés extraordinaires de l'empereur d'Annam.

Cette audience est suivie de la réception, par le chef de l'État, du nouveau ministre de Corée.

20 Avril. — La reine Wilhelmine, de Hollande, atteinte depuis quelques jours d'une fièvre typhoïde, se trouve dans une situation assez satisfaisante; la maladie suivant son cours ordinaire sans donner de craintes de complication.

21 Avril. — Un steamer est incendié sur l'Ohio, aux États-Unis. Une soixantaine de passagers sont noyés ou brûlés vifs.

— Un train rapide tamponne deux hommes dans la traversée de Lyon. L'un est mort, l'autre est dans un état désespéré.

22 Avril. — Mort de l'amiral Ménard à l'âge de 65 ans.

— Expiration du délai accordé aux

candidats de l'élection législative, pour faire la déclaration d'usage. Le nombre des candidats est arrêté à 2430 pour 591 sièges.

23 Avril. — La santé de la reine Wilhelmine s'améliore, les nuits sont meilleures, et l'abaissement de la température persiste. La souveraine prend quelque nourriture.

24 Avril. — Le renouvellement de la triple alliance continue à faire l'objet de divers commentaires. On dit de Rome que le nouveau traité sera signé au mois de mai prochain par les trois puissances contractantes et que, au moins dans son texte littéral, il ne contiendra aucune clause hostile à la France.

## CHRONIQUE LOCALE

### DAMMARTIN

L'Assemblée générale de la 1586<sup>e</sup> section des Vétérans des Armées de Terre et de Mer. (Dammartin), a eu lieu dimanche dernier, 20 avril, pour la formation définitive de la section.

Ont été nommés :

Président : M. le Com<sup>e</sup> Beuve, de Dammartin.

Vice-Président : M. Duclert, de Juilly.

Secrétaire : M. Tissier, de Dammartin.

Trésorier : M. Viollet-le-Duc de Dammartin.

Membres du Conseil : MM. Sainte-Beuve, de Longperrier ; Couturier, de Dammartin ; Hutin, de Villeneuve ; Francourt, d'Oissery ; Delhomme, de Vinantes ; Méry, de Saint-Soupplets.

Commission de Surveillance : MM. Carlier, Brieka, Couchot, de Dammartin ; Lebègue, de Juilly ; Chevaugcon, de Saint-Mard.

Porte-drapeau : Brazillier, de Juilly ; Porte-drapeau - adjoint : Leplat, de Dammartin.

#### Avis important :

Ainsi qu'il en a été décidé, MM. les Vétérans et Sociétaires qui voudraient participer à l'acquisition du drapeau, sont priés de vouloir bien déposer leur souscription le plus tôt possible : à Dammartin, chez M. Viollet-le-Duc, trésorier ; à Saint-Mard, chez M. Chevaugcon ; à Oissery chez M. Francour ; à Saint-Soupplets, chez M. Méry ; à Vinantes, chez M. Delhomme ; à Juilly, chez M. Housstraète ; à Villeneuve, chez M. Lefèvre Léon ; à Moussy-le-Vieux, chez M. Lefèvre, chez qui des listes de souscription sont déposées.

Vendredi soir vers six heures, M. Raimbert, cultivateur, aperçut affaissé contre un buisson bordant la route, un individu portant au cou des traces de sang.

S'étant approché, il remarqua que cet homme était blessé. L'ayant questionné, le pauvre hère lui apprit qu'il venait de tenter de se couper la gorge à l'aide de son couteau et il fit voir en effet, une ouverture profonde par laquelle le sang s'échappait assez abondamment.

M. Raimbert prévint aussitôt quelques personnes qu'il trouva dans le voisinage et fit avvertir la gendarmerie.

Le malheureux que la misère avait poussé à cette extrémité est un nommé Herment, de Feigneux. (Oise) ; il est âgé de 54 ans.

Il a été admis d'urgence à l'hôpital de Dammartin, où des soins pressés lui ont été donnés par les docteurs Beuve père et fils, qui espèrent le sauver s'il ne survient pas de complications graves.

#### LONGPERRIER

Mercredi soir à sept heures et demie une voiture de paille appartenant à Mme Veuve Leduc a pris feu subitement dans la rue du Vivier, où elle se trouvait remisée en attendant d'être conduite à Paris.

Six cents bottes de paille ont été la proie des flammes, et fort heureusement il n'y a pas eu d'autres dégâts à regretter, grâce à la promptitude des secours.

#### MOUSSY-le-NEUF

La commune de Moussy-le-Neuf vient d'apprendre avec une réelle satisfaction que le puits entrepris, il y a quelques mois par la maison Portet et Bernard, de Vaugirard, vient d'atteindre à une profondeur de 87 mètres les eaux de la nappe des sables soissonnais, et que bientôt, les habitants qui ont tant souffert de la sécheresse, l'année dernière, pourront jouir de l'immense avantage d'être alimentés par une eau aussi saine qu'abondante, grâce aux efforts de leur dévoué maire, M. Lucien Martin, qui n'a reculé devant aucune démarche et ne s'est laissé rebuter par aucun insuccès, pour mener à bien cette délicate et importante entreprise, destinée à ren-

dre la vie et la prospérité à une commune qui semblait appelée, après toutes les phases d'une opulence relative, à l'état précaire du plus modeste de nos hameaux.

La municipalité de Moussy, qui aurait pu capter à grands frais les eaux de plusieurs sources superficielles donnant naissance à la Beuvronne, n'a pas craint d'affronter l'aléa d'un forage destiné à assurer économiquement, dans l'avenir, une quantité plus que suffisante d'eau d'excellente qualité, et cela par suite de traités qui ne pouvaient compromettre d'une façon inquiétante l'état de ses finances.

Le plateau choisi pour l'établissement de la prise d'eau est situé à une altitude de 117 mètres et d'après les calculs de l'ingénieur, le puits à établir devait atteindre une profondeur de 75 mètres. Un traité à forfait fut conclu au prix de 11.500 francs, et de 110 francs en plus par mètre supplémentaire à creuser, ou la même somme par mètre en moins, au cas où l'eau recherchée aurait été à un niveau supérieur aux prévisions.

L'eau du puits de Moussy-le-Neuf, monte jusqu'à 35 mètres du sol et il y a apparence que les organes d'aspiration seront alimentés avec facilité pour atteindre les réservoirs de distribution d'où l'eau sera répandue au moyen d'une simple canalisation dans les rues du village, dominées de plusieurs mètres par les réservoirs d'alimentation.

D'après les devis des ingénieurs, la dépense d'établissement du service des eaux de Moussy-le-Neuf ne dépassera pas 50 000 francs. Les frais d'exploitation ne comprenant guère que l'alimentation des réservoirs situés à l'orifice même du puits seront

relativement minimes.

C'est donc avec la plus sincère conviction que nous félicitons M. le maire de la commune de Moussy-le-Neuf de la nouvelle et éclatante preuve d'attachement qu'il vient de donner à la commune qu'il dirige avec tant de sagesse et de dévouement.

Au cours de sa dernière session le Conseil général de Seine-et-Marne a voté un crédit de 26.000 francs pour la réfection de la chaussée pavée et des trottoirs de la commune de Moussy-le-Neuf. Ces travaux seront exécutés à bref délai.

Cette décision est le résultat des démarches incessantes de M. Martin, maire, secondé par les efforts de M. Menier, député.

#### SAINT-MARD

Lundi dernier une rixe s'est produite entre maçons et terrassiers à la suite de libations. Les gendarmes ont dressé procès-verbal.

La cérémonie de la première communion est fixée au dimanche 25 mai.

Cette fête précédera de quelques jours le départ de M. l'abbé Grandtriat, qui prendra décidément sa retraite le 1<sup>er</sup> Juin.

On donne comme successeur au sympathique pasteur, un prêtre de l'arrondissement de Provins.

Le jeune Bétizeau Maurice, âgé de 12 ans, élève de l'école publique de garçons de Saint-Mard, a trouvé sur la route de Saint-Mard à Dammartin, un porte-monnaie contenant 7 fr. 35. Il s'empressa de le porter à l'instituteur ; celui-ci put le restituer à la personne qui l'avait perdu et qui lais-

sa une petite récompense pour l'hon-  
nête enfant.

Toutes nos félicitations au jeune  
écolier.

#### JUILLY

On nous écrit :

La population de Juilly éprouve une  
réelle satisfaction à constater l'affabi-  
lité et l'exquise politesse que la nou-  
velle Receveuse des postes Mademoi-  
selle Ballon, témoigne aux personnes  
que les besoins du service appellent  
à son bureau.

Les facteurs ainsi que le public  
sont unanimes à constater ce fait ;  
ils le font avec d'autant plus d'em-  
pressement que l'amenité de caractère  
est une qualité que ne possèdent pas.  
tant s'en faut, au même degré, la plu-  
part de ces dames de la Poste, qui  
oublient volontiers qu'elles sont là  
pour rendre service au public qui les  
paye, et non pour les soumettre à  
leurs caprices.

#### ROUVRES

M. Lanieste le sympathique insti-  
tuteur de Rouvres, vient d'être nommé  
au poste de Marolles-en-Brie. Il est  
remplacé par M. Pilardeau, ancien  
instituteur adjoint à Dammartin, à  
qui nous présentons nos compliments  
de bienvenue pour son retour dans  
notre région où il compte de nom-  
breux amis.

#### VILLEPARISIS

Un grave accident, le sixième peut-  
être depuis six ans, et qui ne sera  
malheureusement pas le dernier si la  
Compagnie du Nord ne se décide à  
constituer un personnel à la halte de  
Villeparisis, s'est produit avant-hier  
soir au moment du passage de deux  
rapides qui se croisent en gare.

Tandis que l'employé délivrait les  
billets et qu'une personne le priait en  
même temps de vouloir bien enregis-  
trer sa bicyclette, des voyageurs se  
trouvaient dans la salle d'attente.

Un sieur Dubuc Pierre, âgé de 29  
ans, ouvrier maréchal, demeurant à  
Bramelet (Seine-Inférieure) se diri-  
gea vers l'urinoir et, comme il en  
sortait, il entendit venir un tram.

Pensant que c'était celui qu'il de-  
vait prendre il s'élança sur les voies  
pour gagner le quai opposé. Le train  
direct 233 arrivait à toute vapeur en  
sens inverse et le malheureux fut ren-  
versé et littéralement broyé. Le mé-  
canicien stoppa aussitôt.

On retrouva des débris humains sur  
une longueur de plus de cent mètres.

Un bras coupé à hauteur de l'épaule  
avait été projeté près des water-closets  
une jambe gisait d'un autre côté, des  
débris de cervelle et d'intestins étai-  
ent épars sur les traverses de la voie.

Grâce à des papiers trouvés dans  
les lambeaux de vêtement du défunt,  
son identité fut vite établie.

Dubuc, dont une sœur habite Paris,  
venait travailler chez M. Legendre,  
entrepreneur de charpente à Mitry-  
Mory.

#### Chemin de Fer

Nous apprenons que l'administra-  
tion du Chemin de Fer du Nord vient  
de créer des billets d'aller et retour  
pour diverses stations de la région,  
qui jusque là n'avaient pas joui de  
ce privilège.

De ce nombre sont les stations de  
Compans, Villeparisis et Aulnay-les-  
Bonds.

#### VILLE de DAMMARTIN

### ÉTAT CIVIL

Du 18 au 25 Avril 1902

#### MARIAGES

19 Avril. — Entre Alfred Deseaux, 22  
ans, jardinier, à Paris, et Marie-Augus-  
tine Plais, 22 ans, femme de chambre, à  
Paris

### Élections Législatives

du 27 avril 1902

Au moment où nos concitoyens se  
préparent à aller déposer dans l'urne  
le bulletin destiné à manifester leur  
volonté en ce qui concerne la direction  
politique à donner au gouvernement  
de la Nation, nous ne croyons mieux  
faire que de placer sous leurs yeux les  
professions de foi de chacun des trois  
candidats qui briguent l'honneur de  
représenter à la Chambre, la première  
circonscription de Meaux.

#### Circulaire de M. LABOUR.

MES CHERS COMPATRIOTES,

J'ai l'honneur de solliciter vos suffrages  
pour vous représenter à la Chambre des  
Députés,

Enfant de Seine-et-Marne, vivant au  
milieu de vous, je ne veux déclarer la  
guerre à aucune fraction du parti répu-  
blicain.

J'estime et je proclame bien haut que  
les luttes intestines sont funestes aux  
intérêts du pays comme aux intérêts des  
particuliers

Je me présente sans agents électoraux,  
sans l'appui d'aucun comité, sans l'aide  
d'aucun journal.

J'ai contre moi la candidature officielle  
la plus éhontée et les millions d'un ad-  
versaire qui s'en va partout déclarant  
qu'il veut être encore député, quelle que  
soit la somme d'argent qu'il lui fasse  
dépenser

Mettre au service de tous ma bonne vo-  
lonté. Être le conseiller de tous les ins-  
tants de nos compatriotes et particu-  
lièrement des ouvriers, parce qu'ils en ont  
le plus besoin. Tel est ma politique,

Je suis sincèrement et foncièrement ré-  
publicain et patriote.

Je veux la France aux Français, c'est-  
à-dire que, par tous les moyens possibles  
je veux que l'on chasse du gouvernement  
de la République les cosmopolites qui y  
font la loi.

Je veux la protection efficace de notre  
chère armée contre la bande des sans-  
patrie qui l'attaque tous les jours

Je veux que l'on protège la petite épar-  
gne française contre les tentatives des  
écumeurs de Bourse, panamistes ou au-  
tres.

Je veux que l'on protège l'agriculture  
et l'ouvrier agricole contre la concurren-  
ce étrangère, contre les spéculateurs,  
contre les agioteurs.

Je veux, enfin, la liberté et l'égalité  
pour tous.

Liberté du travail dans l'intérêt des  
ouvriers, comme dans l'intérêt des pa-  
trons.

Liberté de conscience.

Liberté du père de famille.

Liberté d'association.

Égalité dans l'impôt, aussi bien pour  
l'impôt du sang que pour l'impôt d'ar-  
gent.

Il faut le service militaire égal pour  
tous, sans distinction de profession.

J'estime qu'on peut le réduire à deux  
ans en organisant préalablement des ca-  
dres solides.

J'estime aussi qu'on peut et doit ré-  
duire notre dette publique qui depuis une  
quinzaine d'années est passée de 24 à 33  
milliards.

Le moyen le plus efficace serait d'en-  
voyer les progrès effrayants du fonction-  
narisme

J'estime enfin que l'État doit favoriser  
par de larges subventions des mutuali-  
tés garantissant les ouvriers contre les  
funestes conséquences des accidents, de  
la maladie et de la vieillesse.

Je me résume :

*Je suis républicain et patriote.*

*C'est pourquoi je voterai contre le mi-  
nistère Waldeck-Rousseau qui a gracié  
le traître Dreyfus et dilapidé nos finan-  
ces.*

Vive la France ! Vive la République !

**Edmond LABOUR**

Conseiller général de S.-et-M.

#### Circulaire de M. GABOIT.

CITOYENS,

Le parti Radical-Socialiste de la 1<sup>e</sup> Cir-  
conscription réuni en Congrès le 9 Fé-

vrier dernier, m'a désigné pour être son porte-drapeau aux Elections du 27 Avril. J'ai accepté le poste de combat et j'ai promis d'accomplir mon devoir sans défaillance.

Cet engagement sera tenu jusqu'à la fin et pour éviter toute équivoque, je crois devoir dès à présent déclarer que je ne me désisterais pour personne, et ne me retirerais purement et simplement si j'étais au premier tour moins favorisé que mes concurrents.

Je ne reconnais pas en effet à un candidat le droit de donner des indications au Suffrage Universel.

La situation est donc bien nette.

Si le Parti Républicain m'envoie siéger à la Chambre, voici quelles sont les principales réformes que je m'appliquerai à faire aboutir :

Souveraineté permanente des Electeurs obtenue par la création d'un vaste Comité dans lequel tous les Républicains de la première Circonscription viendraient étudier les questions essentielles et dicter leurs volontés à leur représentant.

Séparation des Eglises et de l'Etat par la répartition du budget des Cultes entre les communes qui pourraient employer ce budget soit au paiement du prêtre, soit à tout autre usage.

Election du Sénat par le Suffrage Universel.

Monopolisation par l'Etat de tous les services publics.

Economies budgétaires obtenues par la diminution des gros traitements alloués aux fonctionnaires.

Impôt proportionnel et progressif sur le revenu dégrevant les petits contribuables dont les revenus sont inférieurs à 3.000 francs.

Diminution des frais de Justice.

Service militaire de 2 ans égal pour tous.

Suppression des périodes de 28 jours et de 13 jours.

Création de prun'hommes agricoles.

Caisse de retraites pour les vieillards invalides du travail et alimentée par un impôt spécial sur les revenus de la grande propriété de luxe.

Suppression de l'Impôt foncier pour les petits propriétaires cultivant eux-mêmes. Abaissement des Tarifs de transport pour les engrais, les machines et les produits agricoles.

Revision du Cadastre et en attendant, révision parcellaire par les communes.

Remplacement des primes accordées aux sucriers, par des primes accordées à l'éclaircie de betterave cultivée.

CITOYENS,

Vous connaissez maintenant notre programme, c'est celui que Chauvin et Derveloy ont toujours soutenu contre les amis de M. Menier et contre M. Menier lui-même.

Vous le ferez triompher le 27 Avril, affirmant ainsi votre volonté d'en finir avec l'équivoque et de rendre au parti républicain de cette circonscription la place qu'il doit occuper.

Depuis 4 ans les vrais républicains n'ont cessé de préparer ce combat.

Soutenus et encouragés par le « Briard » ce vaillant défenseur des petits et des humbles, ils se groupent aujourd'hui plus étroitement que jamais pour marcher contre celui qui les a vaincus en 1898.

Ils remporteront une éclatante victoire s'ils restent unis et disciplinés.

VIVE LA REPUBLIQUE !

Félix GABORIT

Candidat de la Démocratie.

*Circulaire de M. MENIER.*

Mes chers Concitoyens,

Je viens avec confiance vous demander le renouvellement de mon mandat.

Vous me connaissez de longue date et vous savez avec quel dévouement j'ai toujours défendu vos intérêts.

Par mes actes, mieux que par mes déclarations, vous pouvez juger mes opinions.

Mes adversaires ne reculent devant aucun moyen pour me combattre. La calomnie et l'injure sont leurs armes favorites. Je me garde de les imiter.

Je viens sincèrement vous exposer l'œuvre accomplie par la majorité républicaine de la Chambre à laquelle je suis fier d'appartenir, et mon programme.

Cette œuvre est considérable et la mauvaise foi des adversaires de la République est impuissante à la diminuer.

Et n'est-ce pas précisément parce que cette législature a été féconde en améliorations de tout ordre, que nous sommes l'objet des attaques de la réaction.

En m'accordant de nouveau vos suffrages, vous approuverez ces lois économiques et sociales, qui ont eu de si heureux effets pour les classes laborieuses ; ces

lois de défense nationale et d'amélioration du sort de nos soldats, passées intentionnellement sous silence par les nationalistes, craignant que votre bon sens ne leur objecte que la France et l'Armée sont mieux défendues par des mesures bien-faisantes que par des manifestations bruyantes ; cette loi sur les Associations, réclamée depuis trente ans, qui a mis un terme à l'abus fait par les congrégations religieuses du principe de la liberté contre la société civile.

Quant à mon programme, mes chers Concitoyens, c'est celui du grand parti républicain.

Pour être élu je ne vous ferai pas de promesses irréalisables. J'estime que la République doit poursuivre résolument l'accomplissement des réformes qui sont le développement des principes de la Révolution française.

C'est pour cela que je voterai la création d'une Caisse de retraites pour les ouvriers de l'industrie et de l'agriculture, et que je réclamerai le développement des institutions de prévoyance, sociétés de secours mutuels et de retraites, qui contribuent puissamment à l'amélioration du sort des plus humbles.

Je veux la justice égale, pour tous les Français et la diminution des frais de procédure.

Je veux la réforme fiscale, sans impôts nouveaux. J'ai proposé l'impôt sur le capital et je considère qu'en combinant ce système avec l'impôt sur le revenu, comme dans les Républiques Suisse et des Etats-Unis, on parviendra sans vexation d'aucune sorte, à dégrever complètement ceux qui n'ont que le nécessaire, en prélevant peu sur ceux qui n'ont que l'aisance et en frappant plus lourdement la richesse acquise.

Je veux la diminution graduelle des impôts de consommation.

Je veux également une protection efficace de l'agriculture, notamment par des subventions plus larges encore aux Caisse de Credit agricole, par la création de nouvelles Ecoles professionnelles et de Chambres consultatives.

J'ai voté la service militaire de deux ans égal pour tous ; et j'en reste partisan, car il est démontré qu'il est parfaitement applicable sans nuire à la défense nationale.

J'ai toujours réclamé l'Etat laïque. C'est

donc vous dire que, tout en garantissant la liberté de conscience, on doit poursuivre la séparation de l'Etat des choses des Eglises en votant au préalable une loi sur la police des cultes, qui sera au clergé séculier ce qu'est la loi sur les Associations aux congrégations religieuses.

En ajoutant que les réformes pratiques touchant à la prospérité du pays et au bien-être des travailleurs, telle que celle qui étendrait aux ouvriers agricoles le bénéfice de la loi sur les accidents, trouveront en moi un défenseur convaincu, je vous aurai dit quelle voie j'entends suivre si vous me faites l'honneur de me continuer votre confiance.

MES CHERS CONCITOYENS,

Aucun parti n'a le monopole du patriotisme. La Patrie et l'Armée sont notre patrimoine commun. Il est criminel de les mêler aux luttes des partis comme le font les nationalistes.

Et de quoi donc se compose ce parti soi-disant nationaliste ? De tous les débris de la réaction unis seulement par le désir de renverser la République.

Ses hauts faits sont encore présents à vos mémoires.

Vous n'avez pas oublié les troubles qui ont agité le pays, le coup de main de la caserne de Reuilly tenté par des factieux, les émeutes qui l'ont suivi, l'odieuse attentat contre le respecté Président de la République, qui a soulevé l'indignation de tous les vrais patriotes.

La lutte n'est pas terminée. Comme au Seize-Mai, les adversaires de nos institutions leur livrent un furieux assaut.

Ils furent vaincus alors par les 363 ; ils le seront demain par le bloc des républicains.

Candidat de ce bloc au mois de juillet dernier, les électeurs du canton de Lagny m'ont donné un témoignage éclatant de leur confiance en me renouvelant mon mandat de Conseiller général par 3.533 voix contre 546.

C'est au nom de l'Union des Républicains que je sollicite de nouveau vos suffrages.

Le 27 avril vous direz que j'ai fait mon devoir de bon français et de républicain en votant les lois de défense républicaine et les lois sociales réclamées par le pays, et vous ferez triompher la politique de

Liberté, de Travail et de Progrès démocratique.

VIVE LA FRANCE !

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

**Gaston MENIER**

Conseiller Général de Lagny

Député Sortant

Candidat de l'Union des Républicains

Nous osons espérer que la sagesse et le bon sens de nos concitoyens les empêcheront de céder à un entraînement irrésistible dont ils pourraient avoir à regretter, dans la suite, les funestes conséquences.

Ils se trouvent en présence de trois partis bien déterminés, dont l'un s'efforce de faire rejaillir sur l'autre la responsabilité du vote des lois contre les associations religieuses, la liberté de conscience et la liberté de l'enseignement, alors que le troisième l'accuse au contraire d'avoir trahi ses engagements en votant le budget des Cultes, d'avoir approuvé le maintien de l'ambassade auprès du Pape, d'avoir voté des subventions aux Jésuites de Chine et de s'être opposé à la séparation des églises et de l'État.

Nous ne doutons pas qu'après s'être bien rendu compte du but que poursuivent les adversaires de M. Menier, pour se débarrasser du député sortant, par les mêmes moyens qu'employèrent en 1893, les ennemis de M. Prevet, les électeurs se fassent une idée exacte de la situation et votent en toute conscience pour le candidat qui leur inspire le plus de confiance, et qui peut être le plus apte à travailler à l'amélioration du sort des classes laborieuses et au développement de la prospérité de la France.



#### Mœurs électorales

Après M. Labori qui, en Seine-et-Marne, montre son trou de balle en pleine réunion publique, voici qu'à Rivesaltes,

un candidat ministériel, M. Émile Brousse, à qui un électeur demandait, dans une réunion publique, s'il ne portait pas un scapulaire, n'hésita pas à retirer sa redingote, son gilet, sa chemise et jusqu'à son gilet de flanelle, pour prouver qu'il n'avait point sur lui l'objet incriminé.

M. Émile Brousse est conseiller à la Cour d'Aix. Jamais la Justice ne s'était montrée en si simple appareil. La Vérité, jusqu'ici, jouissait seule de cet heureux privilège.

On conduit à sa dernière demeure un ivrogne qui a demandé à être incinéré.

— C'est égal, dit un ami, il a eu une drôle d'idée de vouloir passer par le four crematoire.

Un autre, souriant :

— Le plaisir de se payer une dernière... cuite?

#### On Demande

**JEUNE FILLE de 16 à 18 ans**

*comme deuxième bonne*

*S'adresser au Bureau du Journal.*

**A Louer, route de St-Mard  
Jardin Fruitier avec petit Chalet**

Contenance : 42 ares 20 centiares.

*S'adresser à M. COUCHOT, Greffier  
de la Justice de Paix*

#### A LOUER

à JUILLY (Seine-&Marne)

Une habitation **meublée**, pour une famille, pendant la durée des vacances : Août et Septembre 1902.

*S'adresser à M. DOLQUES, à Juilly.*

#### On demande

dans une famille honorable, Monsieur ou Dame âgée à prendre en viager avec petit capital

*S'adresser au Bureau du Journal.*

*Directeur-Gérant E. LEMARIE*

*Dammartin — Imprimerie E. LEMARIE*